



Club Inter-sports et de Haute Montagne

ITINÉRANCE SUR LA GTJ - la 17^{ème} -
« le Jura dans les traces »
SKI ALTERNATIF AVEC PORTAGE
31 janvier au 3 février 2026
Code 26SF04

Organisation : S. JACQUET - C. BON**Inscription et renseignements** : auprès de Serge Jacquet (06 83 33 59 45) ou de Catherine Bon (06 89 77 43 03)

La Grande Traversée du Jura à ski de fond offre la douceur et la variété de ses reliefs, la magie de ses paysages. Cette très belle envolée de 175 kilomètres débute dans le Val de Morteau dans le Doubs pour se terminer à Giron dans l'Ain après avoir traversé le Parc naturel régional du Haut-Jura.

Cette version 2026 se déroulera dans la continuité de la précédente en empruntant TJS puis GTJ. Partant de Suisse au col de la Givrine, la Combe des Amburnex nous conduira en 2 jours au col du Mollendruz. Puis, après une étape au bord du lac de Joux, nous poursuivrons par des chemins peu fréquentés pour rejoindre le Pré Poncet en France. Enfin nous redescendrons vers Mouthe. Nous serons en ski alternatif, avec port du sac. Nous effectuerons entre 25 et 30 km par jour avec nos sacs. Nos hébergements seront en demi-pension dont 2 dans des gîtes très rustiques (pas de douche) en pleine nature. Pour le premier soir, chacun devra apporter son pain pour partager une fondue et le petit déjeuner. Notre groupe se composera de 12 personnes au maximum, organisateurs compris. L'itinéraire est détaillé ci-dessous.

DÉROULEMENT DU WEEK-END : Ski de fond en technique « alternatif » sur les traces de la GTJ/TJS, entre 25 et 30 km par jour avec port du sac. Groupe de 12 personnes, organisateurs compris

Samedi 31 : Train Paris – Genève – Nyon – La Cure
 En ski La Givrine – Les Pralets

Dimanche 1er : En ski Les Pralets – Le Pont

Lundi 2 : En ski Le Pont – Pré d'Haut

Mardi 3 : En ski Pré d'Haut - Mouthe
 Taxi collectif Mouthe - Frasne
 Train Frasne – Paris

TRANSPORT :

Samedi 31 : Train TGV LYRIA n°9763 Paris 08h17 – Genève 11h29

Train IR15 Genève 11h54 – Nyon 12h07

Train R55 Nyon 12h29 – La Cure 13h20

Mardi 3 : Train Mobigo 895708 Frasne 18h49 – Dole 19h45

Train INOUI n°6766 Dole 19h59 – Paris - Gare de Lyon 22h09

PRIX DU WEEK-END : environ 220 EUR comprenant hébergements en demi-pension et taxi collectif du mardi.

A LA CHARGE DU PARTICIPANT :

- les pique-niques des midis
- les billets de train aller et retour

MATÉRIEL : non exhaustif, **pensez à faire un sac léger !**

Skis de fond, sac à dos léger pour 4 jours : drap de sac, pharmacie personnelle, lampe frontale, veste (Goretex conseillé), gants, pulls, bonnet, lunettes, écharpe, crème solaire, couverture de survie, sifflet, vivres de courses, gourde, argent de poche (EUR, CHF), cartes du CIHM, d'identité (nous serons en Suisse) et d'assurance valides.

POUR S'INSCRIRE :

- Il faut être adhérent au CIHM pour l'année 2025-2026 ou être titulaire de la carte Découverte (voir la brochure pour les conditions).

L'inscription sera effective à la réception du chèque d'arrhes de 50 euros au nom de Serge Jacquet et du bulletin d'inscription complété. Groupe de 12 personnes (organisateurs compris).

Association CIHM - section ski de fond - www.cihm.info - Email : association@cihm.info

BULLETIN D'INSCRIPTION

ITINÉRANCE SUR LA GTJ - la 17^{ème} « *sur la trace dans le Jura* » SKI ALTERNATIF AVEC PORTAGE du 31 janvier au 3 février 2026 (Code 26SF04)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel. :

Email :

N° de carte CIHM 2025/2026 :

Ou Carte Découverte : 25 € à l'ordre du CIHM

Arrhes : 50 € à l'ordre de Serge Jacquet (lui téléphoner pour l'adresse postale)

Personnes à contacter en cas de besoin :

Nom, Prénom :

Parenté :

Tel. :

Nom, Prénom :

Parenté :

Tel. :

Je déclare être assuré(e) pour la couverture de l'activité choisie :

Assureur : N° affiliation : Tel urgence :

Une assurance facultative, couvrant les accidents corporels (assurance individuelle accident) ainsi que les frais de recherche, de secours, d'évacuation et de rapatriement est vivement conseillée.

NOTE COVID : lors des déplacements, le port du masque est recommandé (train, taxi, etc...). Prévoir du gel hydro-alcoolique.

Si vous devez annuler votre inscription, tout désistement doit être signalé au plus tôt et par écrit à l'organisateur et fera l'objet de frais d'annulation : la retenue couvrira l'intégralité des frais engagés non récupérables avec un montant minimal forfaitaire de 15€. Quelles que soient les modalités d'inscription, aucun report sur une autre sortie n'est possible.

Les inscriptions sur liste d'attente ne font l'objet d'aucun frais d'annulation, excepté cas particulier dûment précisé.

Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.

- J'accepte les conditions d'inscription, de participation et d'annulation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.
- Je suis conscient que les organisateurs CIHM, membres bénévoles, ne sont ni guides, ni moniteurs professionnels et que je suis avant tout responsable de ma propre sécurité. Néanmoins, adhérant à un groupe, je m'engage à ne pas m'isoler seul hors des pistes.
- J'accepte les conditions sanitaires à appliquer lors des déplacements et à l'hébergement.
- Je joins un chèque de 50 EUR à l'ordre de Serge Jacquet

Date et signature :